



Indemnisation pour licenciement

Par **chilango_old**, le **04/07/2007** à **09:35**

Bonjour,

J'ai une amie, mexicaine qui a travaillé quelque année pour une entreprise Belge. Elle viens d'être licenciée, étant pas belge, ayant travaillé au Mexique pour cette compagnie et n'ayant pas signé de contrat pourrait-elle recevoir une indemnisation? Une des preuves qu'elle possède sont les virements...

Merci

Par **Pierre**, le **05/07/2007** à **12:18**

Il faut se référer au droit belge, or ici nous ne connaissons que le droit français. Essayez de trouver un site de conseil belge.